

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **3 juillet 2024**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **26**  
Nombre de pouvoirs : **3**

Le dix juillet deux-mille-vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 26 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; Mme Maryse BADIA ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Michel BUCHE ; M. Tony CALLA ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Patrick COURTEIX ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Sébastien DEVALIERE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEL ; M. Bruno RAYNAUD ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET ; Mme Michèle VALIBUS et Mme Elisabeth VENTADOUR.

**Ont donné procuration 3 membres du Conseil Municipal :**

M. Yoann FIANCETTE à Mme Françoise TALVARD ; Mme Sophie RIBEIRO à Mme Chrystèle BOYER ; Mme Tessa SAUBESTY à M. Gilles BARBE.

**Secrétaire de séance :** Mme Maryse BADIA

**Numéro :** DL20240710-014

**Matière :** 1.2.2 - Commande publique – délégation de service public – contrat d'affermage

**Objet :** CINEMA LE CARNOT – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.) – APPROBATION DU CONTRAT DE CONCESSION A INTERVENIR AVEC LE FUTUR DELEGATAIRE

Vu la Délibération DL20231206-030 du 6 décembre 2023 approuvant le principe d'une Délégation de Service Public par affermage pour la gestion du cinéma Le Carnot ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer :

- le contrat de concession pour la Délégation de Service Public, relatif à l'exploitation du Cinéma « Le Carnot », qui prendra effet au 31 août 2024, tel que jointe en annexe ; ainsi que
- l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en Mairie d'Ussel, le 10 juillet 2024



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Maryse BADIA

Accusé de réception en préfecture  
019-21 1927504-20240710-DL20240710-014-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2024  
Date de réception préfecture : 12/07/2024  
Date de mise en ligne : 12/07/2024